

Questions orales

souscrit à ces énormes quotas étrangers pour ce qui est du calmar autour des zones 3 et 4, à Terre-Neuve et en Nouvelle-Écosse, pour 1990, et à une augmentation des quotas de capelan? Les pêcheurs canadiens veulent savoir pourquoi?

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, il s'agit là d'une question extrêmement importante. C'est un fait que la taille de la morue de l'Atlantique diminue à un certain âge, depuis dix ans. Les scientifiques examinent cette question très attentivement, car il y a, semble-t-il, davantage de poissons plus vieux de trop petite taille. Nous ignorons au juste la raison exacte de ce phénomène. Nous croyons que cela est attribuable en partie aux pratiques de pêche, peut-être même au Canada, où l'on pêche le poisson plus jeune plus tôt dans l'année, et en partie également à des facteurs écologiques.

Rien ne prouve que les stocks excédentaires de capelan et de calmar sont l'une des principales causes de tout cela, même si c'est l'un des facteurs qu'on examine.

• (1450)

M. Baker: Monsieur le Président, on ne peut attribuer à l'épuisement des stocks de poisson dont se nourrit la morue la diminution de la taille de celle-ci. Le ministre prétend-il que la morue suit un régime depuis dix ans, qu'elle est passée du calmar au son d'avoine? Les poissons se nourrissent de poissons, ça rend intelligent, ce dont a grand besoin le gouvernement.

Je voudrais poser au ministre la question suivante. Pourquoi le gouvernement accepte-t-il ces énormes quotas pour les pays étrangers sur la côte est du Canada ainsi qu'une augmentation des quotas de prises de capelan, alors que les pêcheurs canadiens de capelan sont soumis à des restrictions et forcés de rester dans leur baie? Pourquoi imposer des limites aux pêcheurs canadiens et ouvrir la porte aux étrangers? Doit-on comprendre que c'est le ministère des Affaires extérieures qui établit la politique des pêches au Canada?

Des voix: Bravo!

M. Siddon: Monsieur le Président, si le député consommait un peu plus de capelan et de calmar, nous n'aurions peut-être pas, en vertu du droit international, à laisser des flottes étrangères venir pêcher les stocks excédentaires de ces poissons; nous y sommes tenus en vertu du droit de la mer.

Aucune donnée scientifique ne permet d'étayer les affirmations que le député vient juste de faire dans cette enceinte, en déclarant qu'il y avait un lien entre les quotas de capelan et de calmar et la croissance de nos stocks de morue du Nord.

* * *

L'AGRICULTURE

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Le ministre n'ignore pas que les chiffres rendus publics vendredi dernier reflètent la régression la plus dévastatrice à frapper le revenu net des agriculteurs de l'ouest du Canada, surtout ceux de la Saskatchewan où, pour la première fois depuis 1932 et 1933, leurs revenus agricoles seront inférieurs à zéro l'an prochain.

Les exploitants de fermes laitières sont menacés parce que leurs marchés n'ont pas été protégés dans l'Accord de libre-échange.

Les producteurs de porc dépensent deux dollars par porc mis en marché pour avoir accès au marché américain.

Devant l'incertitude qui plane sur l'ensemble du secteur agricole canadien—avec des réductions de revenu net de 50 p. 100 par rapport à l'an dernier—je demande au vice-premier ministre et ministre de l'Agriculture pourquoi le gouvernement amputera les budgets des programmes d'aide de deux milliards de dollars en 1990?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, le député se trompe sur toute la ligne. En 1989, les revenus ont chuté d'environ 6 p. 100 par rapport à 1988, qui a d'ailleurs été une année record.

Le député a parlé de dévastation. Cette dévastation date des années où les libéraux étaient au pouvoir. En 1984, 550 exploitations agricoles ont fait faillite, sans parler de toutes les saisies et des retraits volontaires d'agriculteurs. Ces chiffres ont chuté de plus de 50 p. 100.

Il existe encore des problèmes dont nous nous occupons, et je peux assurer le député et les agriculteurs, en me fondant sur les discussions que nous avons eues ces deux derniers jours, qu'il existe un sentiment de confiance quant à notre capacité de faire face aux défis à venir.

Des signes évidents montrent que les agriculteurs savent que le gouvernement les a soutenus dans le passé. Ils savent que nous les défendrons à nouveau. C'est la meilleure assurance qu'ils peuvent avoir.